

CENTRE D'ÉTUDES MARIE-DE-L'INCARNATION

APPEL À COMMUNICATIONS

LES RELATIONS AUTOBIOGRAPHIQUES DE MARIE DE L'INCARNATION

Trois-Rivières, 22 mars 2019

Les autobiographies sont un genre littéraire très présent dans la tradition spirituelle et mystique. Le plus connu de ces récits est certainement celui de saint Augustin qui, dans ses *Confessions*, écrites entre 397 et 401, confesse sa foi, raconte sa quête de Dieu et en proclame la gloire : « Les treize livres de mes Confessions louent le Dieu juste et bon de mes maux et de mes biens, ils élèvent vers Dieu l'intelligence et le cœur de l'homme. » Après l'évêque d'Hippone, d'autres grands mystiques se racontèrent et témoignèrent de leur parcours, volontairement ou par obéissance comme Thérèse d'Avila qui a dû relater les grâces mystiques dont Dieu l'a favorisée sur injonction de son directeur spirituel. Tout comme cette dernière, Marie de l'Incarnation a dû, par obéissance, se raconter. Elle a dû le faire trois fois :

- 1) Une première en avril 1633, sur ordre de son directeur spirituel qui était alors le père de la Haye. C'était quelque temps après sa troisième vision trinitaire, alors qu'elle se trouvait dans une grande désolation spirituelle. Il ne nous reste que des fragments de ce texte qui a été publié une première fois par son fils, dom Claude Martin (*La vie de la vénérable mère Marie de l'Incarnation*, 1677), puis par dom Albert Jamet (*Écrits* I, 1929).
- 2) Une deuxième à Québec, probablement en 1650, à la demande pressante de son fils et sur ordre de son directeur spirituel d'alors, le père Jérôme Lalemant. Ce document fut emporté dans les flammes de l'incendie du monastère des ursulines de Québec en 1650. Marie aurait pu le sauver, mais elle a choisi de ne pas le faire : « La pensée me vint de les jeter par la fenêtre, mais la crainte que j'eus qu'ils ne tombassent entre les mains de quelqu'un me les fit abandonner volontairement au feu. » (Lettre CXXXVI, octobre-novembre 1651, p. 446.)
- 3) Une troisième en 1653-1654. Dans une lettre à son fils, elle lui expliqua les circonstances dans lesquelles elle écrivit ce nouveau récit de sa vie et des grâces mystiques dont elle fut comblée :

Depuis [le mois de mai 1653] j'ai écrit trois cahiers de seize feuillets [...]. J'en étais à ma vocation au Canada au mois d'août que les vaisseaux étant arrivés, il m'a fallu tout quitter pour travailler au plus pressé. Mon dessein était de vous les envoyer en attendant le reste, sans la raison que je vous veux dire, qui est que faisant mes exercices spirituels [...] j'eus des vues fort particulières touchant les états d'oraison et de grâce que la divine majesté m'a communiqués depuis que j'ai l'usage de raison. Alors sans penser à quoi cela pourrait servir, je pris du papier et en écrivis sur l'heure un *Index* ou abrégé [...]. Dans ce temps-là mon supérieur et directeur [...] m'avait dit que je demandasse à Notre Seigneur que s'il voulait quelque chose de moi avant ma mort qui pût contribuer à sa gloire, il lui plut de me le faire connaître. Après avoir fait ma prière par obéissance, je n'eus que deux vues ; la première, de m'offrir en holocauste à la divine Majesté, pour être consumée en la façon qu'il le voudrait ordonner pour tout ce désolé pays : et l'autre, que j'eusse à

rédigé par écrit la conduite qu'elle avait tenue sur moi depuis qu'elle m'avait appelée à la vie intérieure (*Correspondance*, lettre CLIII, 26 octobre 1653, p. 515).

Plus de vingt ans séparent les deux relations qui ont survécu aux aléas du temps. En 1633, bien qu'elle ait déjà connu des expériences mystiques hors du commun, Marie Guyart était une jeune professe chez les Ursulines de Tours depuis un peu plus de deux mois ; en 1654, c'était une religieuse expérimentée qui avait traversé l'océan pour fonder une communauté d'ursulines à Québec afin de travailler à la conversion des Amérindiens et à l'éducation des petites françaises.

Ce sont ces deux récits, qui tiennent à la fois de l'autobiographie et du traité ascétique et mystique, que le Centre d'Études Marie-de-l'Incarnation voudrait étudier dans une journée d'étude qui se tiendra le 22 mars 2019 à Trois-Rivières, lieu où dom Albert Jamet découvrit, en 1926, le texte manuscrit de ce qu'il est convenu d'appeler *La Relation de 1654*. Il s'agira de contextualiser ces documents, de commencer à les comparer et à les expliquer. Comme les angles d'approche peuvent être multiples, cet appel à communication est largement ouvert. Voici, à titre d'exemple, des sujets qui pourraient être étudiés :

- La place de l'autobiographie dans la vie des saints et des mystiques ;
- Les raisons qui expliquent l'existence de ces récits de vie ;
- Les différences entre les autobiographies masculines et féminines ;
- L'histoire des *Relations* de 1633 et 1654 et les circonstances dans lesquelles elles ont été écrites ;
- *La Relation de 1633* :
 - Cette appellation désormais traditionnelle est-elle correcte ? Car il y est fait allusion à des événements postérieurs...
 - A-t-elle été remaniée ? Par qui ? Comment ?
- Les différences qu'elles comportent ;
 - En général
 - Sur des points plus particuliers, comme par exemple la place de la Vierge Marie, le récit des visions trinitaires, l'esprit apostolique, etc.
- Ce que les différences entre les deux récits nous apprennent de l'évolution spirituelle et mystique de Marie de l'Incarnation ;
- Etc.

Les propositions de communication doivent être envoyées à Philippe Roy-Lysencourt (philippe.roy-lysencourt@fts.ulaval.ca) avant le 31 janvier 2019. Au-delà des conférences, nous souhaiterions également recevoir des textes écrits qui pourront être publiés avec les communications dans *Les cahiers du Centre d'Études Marie de l'Incarnation*.

ORGANISATEUR

Philippe ROY-LYSENCOURT

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Raymond BRODEUR

Dominique DESLANDRES

Thérèse NADEAU-LACOUR